

Chatou Badminton Club (C.B.C.)

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 - Inscriptions

Il est précisé à tous les adhérents qu'un dossier retourné incomplet ne peut être pris en compte. Le Président du CBC et les entraîneurs ont tout pouvoir de décision quant à l'acceptation des dossiers d'inscription ou de réinscription. Les décisions majeures sont prises par le Comité Directeur, débattues en Assemblée Générale.

Article 2 - Entraînements

L'accès au gymnase est interdit à toute personne non licenciée au club.

Seuls les membres du C.B.C. peuvent pratiquer le Badminton durant les créneaux horaires réservés à cet effet, et déterminés selon les modalités décidées par le Comité Directeur. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, de gestion sportive et de civisme, il est impératif que chaque membre pratique le Badminton sur son créneau horaire choisi le jour de son adhésion.

Tous les joueurs, jeunes et adultes, sont priés d'arriver impérativement à l'heure aux entraînements pour le bon déroulement des entraînements et par respect des entraîneurs et des autres joueurs.

Tous les entraînements ont lieu au Gymnase Finalteri 197 Rue des Landes 78400 CHATOU

En cas de non respect des règles, les entraîneurs prendront toute décision qui leur semblera utile au bon déroulement de l'entraînement (avertissement, exclusion temporaire, voire exclusion définitive). En cas d'exclusion définitive, le montant de la cotisation ne sera pas remboursé.

Les membres devront assurer la propreté du gymnase et sa remise en état après chaque séance. La pratique du Badminton se déroule dans des structures municipales. En cas de dégradations, la responsabilité incombera à la personne impliquée.

Article 3 – Horaires

JOUR	HORAIRES 2025-2026	Publics concernés	Type de créneau
Lundi	17h30-19h00	Jeunes nés en 2014 et après	Cours
Lundi	19h00- 20h30	Jeunes Niveau 3 : nés de 2009 à 2013	Cours
Lundi	20h30-22h30	Adultes : Niveau compétition + Equipes	Jeu libre
Mardi	18h00-19h15	Jeunes niveau 1 : nés de 2010 à 2014	Cours
Mardi	19h15-20h30	Jeunes niveau 2 nés de 2009 à 2013	Cours
Mardi	20h30-22h30	Adultes Niveau confirmés	Jeu libre
Mercredi	17h30-19h00	Jeunes Compétiteurs «espoir» : nés de 2012 à 2016	Cours
Mercredi	19h00-20h30	Jeunes/adultes compétiteurs à partir de 2009 et avant	Cours
Mercredi	20h30-22h30	Adultes Niveau Débutants + intermédiaires	Cours
Jeudi	18h00-19h15	Jeunes niveau 1 : nés de 2010 à 2014	Cours
Jeudi	19h15-20h30	Jeunes niveau 2 nés de 2009 à 2013	Cours
Jeudi	20h30-22h30	Adultes Niveau confirmés	Jeu libre
Vendredi	17h00-18h30	Jeunes nés en 2014 et après	Cours
Vendredi	18h30-20h00	Jeunes Niveau 3 : nés de 2009 à 2013	Cours
Vendredi	20h00-22h30	Adultes : Niveau compétition + Equipes	Jeu libre + championnat
Samedi	14h00- 15h30	Entraînements spécifiques	Cours
Samedi	15h30-18h30	Tout adhérent du club	Jeu libre
Dimanche	10h00-12h00	Adultes Niveau débutants + intermédiaires	Cours

NB : Les années « liées » aux horaires sont données à titre indicatifs. La répartition joueurs par créneau est faite par les entraîneurs en début de saison et ce, en regard du niveau et de l'âge du joueur. Ils peuvent être invités (avec accord des parents) en cas de progression à changer de niveau

Article 4 – Compétitions

Le C.B.C. finance les droits d'inscription pour toutes les compétitions organisées par le **Codep78 Badminton** que ce soit pour les adultes ou pour les jeunes,.

Le transport des jeunes joueurs pour les compétitions doit être assuré par les familles.

Tout joueur, jeune ou adulte, inscrit à un tournoi (quel qu'il soit) et qui ne s'y présente pas, devra justifier de son absence (certificat médical).

Dans le cas contraire, il lui sera demandé de rembourser le C.B.C. du montant total de l'inscription et sera suspendu de toute compétition FFBA (règlement LIFB) pendant au minimum 2 mois, mais également de tout entraînement et jeu au sein du club de Chatou.

Article 5 - Tenue

Une tenue de sport correcte est exigée (pas de jean, pull-over, etc....) : short ou pantalon de sport, tee-shirt ou sweat-shirt. Les joueurs ont pris note de la nécessité de pratiquer avec des chaussures propres et adaptées.

Le short (ou la jupe pour les filles) est obligatoire aux entraînements et aux compétitions pour toutes les sections jeunes du club.

Dans les deux cas, en cas de non-respect de ces impératifs, le joueur ne pourra pas accéder aux terrains.

Article 6 – Jeunes

Le nombre d'inscription de jeunes licenciés est limité. En cas d'une trop grande demande, les enfants désirant faire de la compétition seront prioritaires. Il est prévu de constituer des groupes de niveaux et de motivation en fonction du nombre d'inscrits. Un programme sur l'année, adapté au groupe sera établi et suivi. Ces créneaux, horaires et catégories sont indicatifs et pourront varier selon les effectifs et les résultats des tests d'évaluation des premières séances de l'année.

A noter aussi que le niveau, les capacités et l'implication de chaque enfant pourra entraîner un changement de créneau en cours de saison à la discrétion des entraîneurs et ceci afin d'optimiser le fonctionnement de chaque groupe.

Article 7 – Catégories d'Age

Saison 2025/2026	Né(e) s (* inclus)
Minibad	2018 et après
Poussins	en 2016 et 2017
Benjamins	en 2014 et 2015
Minimes	en 2012 et 2013
Cadets	en 2010 et 2011
Juniors	en 2008 et 2009
Seniors	entre 1991* et 2007*

Saison 2025/2026	Né(e) s (* inclus)
Vétérans 1	entre 1986* et 1990*
Vétérans 2	entre 1981* et 1985*
Vétérans 3	entre 1976* et 1980*
Vétérans 4	entre 1971* et 1975*
Vétérans 5	entre 1966 et 1970
Vétérans 6	entre 1961 à 1965
Vétérans 7	Entre 1956 et 1960
Vétérans 8	Entre 1951 et 1955

Article 8 – Comportement sportif

Le premier principe d'un sportif est de respecter son sport, son adversaire, son entraîneur.

Tout licencié présentant un mauvais esprit et/ou un mauvais comportement risquant de nuire à l'image du club et du Badminton, tant à l'entraînement qu'en compétition se verra averti.

Si le comportement de la personne incriminée ne s'améliore pas, les membres du bureau statueront sur les éventuelles sanctions à prendre. Ses sanctions pourront aller de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive (sans remboursement de la cotisation) en passant par la non inscription en tournoi de la dite personne etc.

Article 9 – Volants

Les volants d'entraînement sont à la charge du CBC, les licenciés classés s'entraîneront avec des volants plumes ou Hybrides.

Les volants pour les compétitions (tournois privés) sont à la charge des joueurs. Le CBC offre la possibilité à ses adhérents inscrit à un tournoi d'acheter des volants (plumes ou plastiques) au prix coutant pratiqué par notre fournisseur. **Les joueurs NC doivent impérativement jouer avec des volants en plastique.**

Article 10 – Droits à l'image

Tout adhérent est susceptible durant l'année d'être photographié ou filmé lors de manifestations ou entraînements du club.

Ces documents pourraient être visibles sur le site Internet du club. A sa demande, celles-ci pourront être retirées.

Article 11 - Acceptation du présent Règlement Intérieur

Le présent Règlement Intérieur est remis à chaque membre du CBC. La signature des parents est obligatoire pour les mineurs sur la fiche d'inscription.